

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS dans un quelconque pays.



L'HYDROGÈNE, PILIER DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE



HRS ANNONCE LA RÉALISATION D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 8,5 M€ POUR ACCÉLÉRER SON DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL ET SON AVANCE TECHNOLOGIQUE

- Augmentation de capital d'un montant total de 8,5 M€
- Forte demande des actionnaires historiques et des particuliers
- L'opération a été suivie par son actionnaire majoritaire Holding HR avec une demande totale à titre irréductible et libre de 2 289 474 titres soit 4,35 M€
- Emission de 4 491 018 Actions Nouvelles au prix unitaire de 1,90 €

Grenoble, le 12 décembre 2025 à 18h00 - **HRS**, concepteur et fabricant français, leader européen des stations de ravitaillement en hydrogène (ci-après la « Société »), annonce la levée d'un montant brut d'environ 8,5 M€ dans le cadre de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dont la souscription s'est déroulée du 27 novembre au 9 décembre 2025 (inclus) (l'**« Augmentation de Capital »**).

Hassen RACHEDI, fondateur et Président Directeur Général de HRS, déclare :

« *Cette augmentation de capital marque une étape clé pour HRS. Elle nous permet de renforcer durablement nos ressources financières et de renforcer la pérennité de notre modèle afin d'accélérer notre trajectoire industrielle et commerciale. Dans un contexte de marché exigeant, nous remercions chaleureusement nos actionnaires et, notamment, les investisseurs particuliers qui nous ont renouvelé leur confiance lors de cette opération.*

Les fonds levés vont nous permettre d'accélérer notre déploiement international, en particulier au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, et soutenir nos efforts de R&D, notamment l'intégration des technologies d'IA dans nos solutions pour la maintenance prédictive ainsi que le développement de solutions de back-up énergétique hydrogène pour data centers. Ils permettront également de consolider notre avance technologique au service d'une mobilité hydrogène fiable, compétitive et souveraine.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

J'en profite également pour remercier tous nos collaborateurs, qui contribuent chaque jour à la réussite de HRS avec un professionnalisme exemplaire. Plus que jamais, HRS se donne les moyens de tenir son cap : industrialiser l'hydrogène et apporter des solutions concrètes, performantes et immédiatement opérationnelles à nos clients pour s'imposer comme un acteur majeur et pérenne du secteur. Mon engagement en tant qu'actionnaire majoritaire de HRS reste intact avec une détention de 63% du capital à l'issue de cette opération. »

Résultats de l'augmentation de capital

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (à titre irréductible, réductible et libre) a porté sur 3 017 341 Actions Nouvelles souscrites au prix unitaire de 1,90€, soit un taux de souscription de 63,4 %. Cette demande se décompose comme suit :

- 2 751 248 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible ;
- 187 267 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre réductible ;
- 78 826 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre libre.

Le taux de service des demandes à titre irréductible, réductible et libre s'élève à 100 %.

Dans la mesure où la demande ne couvre pas l'intégralité du montant de l'Augmentation de Capital, la Société a décidé d'appeler l'engagement de garantie non rémunéré, à titre libre, reçu de Holding HR (ci-après, l'**« Engagement de Garantie Non Rémunéré »**) et les engagements de garantie rémunérés, à titre libre (ci-après les **« Engagements de Garantie Rémunérés »**, ensemble avec l'Engagement de Garantie Non Rémunéré, les **« Engagements de Garantie »**). Les Engagements de Garantie permettent ainsi une souscription de 1 473 677 Actions Nouvelles.

Le montant brut de l'Augmentation de Capital (prime d'émission incluse) s'élève ainsi à 8 532 934,20 euros et se traduit par l'émission de 4 491 018 Actions Nouvelles à un prix de souscription de 1,90 euro par Action Nouvelle (soit 0,10€ de nominal et 1,80€ de prime d'émission).

Règlement-livraison des Actions Nouvelles

Le règlement-livraison et l'inscription des Actions Nouvelles sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus pour le 16 décembre 2025. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que ces dernières, sous le même code ISIN (FR0014001PM5 – Mnémonique : ALHRS).

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de la Société s'élèvera à 1 996 166,90€ et sera divisé en 19 961 669 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

Gilbert Dupont (Groupe Société Générale), Portzamparc (Groupe BNP Paribas) et TP ICAP Europe SA agissent en tant que Coordinateurs Globaux au titre d'un contrat de direction conclu en date du 20 novembre 2025.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Utilisation du produit de l'émission des actions nouvelles

Le produit net de l'Augmentation de Capital servira :

- pour moitié au développement international étant précisé que la Société a ouvert très récemment un bureau de représentation à Dubaï et a obtenu le soutien de la BPI aux USA et au Canada ;
- pour l'autre moitié pour les activités de Recherche & Développement afin d'intégrer les nouvelles technologies d'IA sur 2 fronts : d'une part renforcer les capacités de maintenance prédictive sur la base installée des stations HRS, et d'autre part développer des solutions intégrées de ravitaillement et de backup énergétique à hydrogène pour data centers.

Dilution

Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote de la Société

Avant l'Augmentation de Capital, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaire	Base non diluée				Base diluée			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
HOLDING HR ⁽¹⁾	10 289 806	66,51%	20 407 489	79,47%	10 289 806	66,36%	20 407 489	79,47%
Hassen Rachedi	1	0,00%	2	0,00%	1	0,00%	2	0,00%
Fondateur	10 289 807	66,51%	20 407 491	79,47%	10 289 807	66,36%	20 407 491	79,47%
Bénéficiaires d'actions gratuites	117 600 ⁽²⁾	0,76%	117 600	0,46%	152 700 ⁽³⁾	0,98%	152 700	0,59%
Actions auto-détenues	88 605	0,57%	0	0,00%	88 605	0,57%	0	0,00%
Flottant	4 974 639	32,16%	5 155 955	20,08%	4 974 639	32,08%	5 155 955	20,08%
Total	15 470 651	100,00%	25 681 046	100,00%	15 505 751	100,00%	25 716 146	100,00%

(1) Société détenue à 97,5 % par Monsieur Hassen Rachedi.

(2) Actions gratuites définitivement acquises et dont la période de conservation est en cours à la date du présent communiqué.

(3) Incluant (i) les actions gratuites définitivement acquises et dont la période de conservation est en cours à la date du présent communiqué et (ii) les 35.100 actions gratuitement attribuées par la Société et dont la période d'acquisition est en cours à la date du présent communiqué.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Après l'Augmentation de Capital, le capital de la Société est réparti comme suit :

Actionnaire	Base non diluée				Base diluée			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
HOLDING HR ⁽¹⁾	12 579 280	63,02%	22 696 963	75,23%	12 579 280	62,91%	22 696 963	75,23%
Hassen Rachedi	1	0,00%	2	0,00%	1	0,00%	2	0,00%
Fondateur	12 579 281	63,02%	22 696 965	75,23%	12 579 281	62,91%	22 696 965	75,23%
Bénéficiaires d'actions gratuites	117 600 ⁽²⁾	0,59%	117 600	0,39%	152 700 ⁽³⁾	0,76%	152 700	0,51%
Actions auto-détenues	88 605	0,44%	0	0,00%	88 605	0,44%	0	0,00%
Flottant	7 176 183	35,95%	7 357 499	24,39%	7 176 183	35,89%	7 357 499	24,39%
Total	19 961 669	100,0%	30 172 064	100,0%	19 996 769	100,0%	30 207 164	100,0%

(1) Société détenue à 97,5 % par Monsieur Hassen Rachedi.

(2) Actions gratuites définitivement acquises et dont la période de conservation est en cours à la date du présent communiqué.

(3) Incluant (i) les actions gratuites définitivement acquises et dont la période de conservation est en cours à la date du présent communiqué et (ii) les 35.100 actions gratuitement attribuées par la Société et dont la période d'acquisition est en cours à la date du présent communiqué.

Engagements d'abstention et de conservation

Holding HR¹, actionnaire majoritaire, s'est engagé à conserver ses actions jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Par ailleurs, à compter de la signature du contrat de direction et pendant une période de 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, la Société s'est engagée à ne pas émettre d'actions nouvelles sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Facteurs de risque

L'attention des investisseurs est attirée sur les informations contenues dans le rapport annuel de la Société relatif à l'exercice clos le 30 juin 2025 (le « **Rapport Annuel** »), et en particulier celles relatives aux principaux facteurs de risques relatifs à l'Emetteur figurant en section 2.1.5 du Rapport Annuel.

Les principaux facteurs de risques propres à la Société y sont identifiés au sein d'un tableau de synthèse et regroupés en cinq catégories, étant précisé qu'au sein de chacune d'entre elles, les facteurs de risques sont présentés par ordre de criticité net décroissant selon l'appréciation de la

¹ Société détenue à hauteur de 97,50% par Monsieur Hassen RACHEDI, Président-Directeur Général de l'Emetteur.

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Société. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

La Société précise par ailleurs que d'autres risques ou incertitudes, inconnus à la date du présent communiqué ou que la Société n'envisage pas à cette date comme importants, peuvent exister ou pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société et ses filiales, leur activité, leur situation financière, leurs résultats d'exploitation, leur développement ou leurs perspectives.

Prospectus

Un document d'information (le « **Document d'Information** ») a été préparé par la Société pour les besoins de l'Offre conformément à l'annexe IX du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, tel que modifié par le règlement (UE) 2024/2809 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2024 modifiant les règlements (UE) 2017/1129, (UE) n° 596/2014 et (UE) n° 600/2014 afin de rendre les marchés des capitaux de l'Union plus attractifs pour les entreprises et de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux (le « **Règlement Prospectus** »).

Le Document d'Information peut être consulté, sous réserve de certaines restrictions, sur le site internet de la Société : <https://www.hydrogen-refueling-solutions.fr/fr/investisseurs/>. Le Document d'Information a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**« AMF »**) le 20 novembre 2025.

Le Document d'Information ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus, et n'a pas été soumis à l'examen et à l'approbation de l'AMF, en tant qu'autorité compétente conformément à l'article 20 du Règlement Prospectus.

Intermédiaires

Dans le cadre de l'Augmentation de Capital, Gilbert Dupont (Groupe Société Générale), Portzamparc (Groupe BNP Paribas) et TP ICAP Europe SA sont intervenus en tant que Coordinateurs Globaux. Fieldfisher agit en tant que conseil juridique et ACTUS finance & communication en qualité de conseil en communication financière.

À PROPOS DE HRS (HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS)

HRS est l'un des **leaders mondiaux des stations de ravitaillement en hydrogène de grande capacité**. **HRS** propose une gamme complète et unique de stations modulaires et évolutives, allant de 300 kg/jour jusqu'à 4 tonnes/jour.

Pure player de la conception jusqu'à la mise en service des stations, **HRS** dispose d'un outil de production industrielle de dernière génération permettant d'**assembler jusqu'à 180 stations par an**, avec des **délais de fabrication de 6 à 12 semaines**. Ce site industriel intègre une **zone d'essais, unique en Europe**, permettant de

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

tester et éprouver la gamme de stations et développer les futurs produits et solutions adressés au marché de la mobilité hydrogène.

Les solutions **HRS** permettent l'utilisation de tout type de source de production d'hydrogène, production locale, pipeline ou tube trailer.

HRS propose également une offre complète de service incluant la maintenance, l'astreinte 24/7/365 et la supervision temps réel, au travers de sa "control room" unique en Europe.

HRS dispose aujourd'hui d'un parc installé de stations de grande capacité parmi les plus importants du marché avec **trente-et-une stations de 300 kg à 1 tonne/jour, représentant une capacité cumulée de plus de 6 tonnes/jour**. Tous les terminaux des stations sont bi-pression et équipés de buses 350 bars, 350-HF et 700 bars, répondant ainsi à tous les besoins de la mobilité hydrogène.

HRS se distingue par sa **discipline économique rigoureuse**, offrant une solidité financière pérenne tout en continuant à allouer des ressources adéquates à la R&D, assurant ainsi sa position à la pointe de l'innovation.

Code ISIN : FR0014001PM5 - mnémonique : ALHRS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.hydrogen-refueling-solutions.fr



CONTACTS

Relations investisseurs

ACTUS finance & communication
Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME
hrs@actus.fr
Tel. : 01 53 67 36 79

Relations presse financière

ACTUS finance & communication
Déborah SCHWARTZ
hrs-presse@actus.fr
Tél. : 01 53 67 36 35

Relations presse corporate

ACTUS finance & communication
Anne-Charlotte DUDICOURT
hrs-presse@actus.fr
Tél. : 01 53 67 36 32

Ce communiqué de presse ne peut être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) et du Royaume-Uni (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières concernées ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats Concernés.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'**« Ordonnance »**), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « *Personnes Habilitées* »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux Etats Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon.